

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

La secrétaire d'État
chargée de l'Écologie

Paris, le

23 JUIL. 2009

Référence : CP/A09023621-D09011988
Vos réf : YV/ACT/06/09

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance avec intérêt de la candidature de la ville de Dampierre pour une expérimentation concernant l'abaissement des seuils d'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes-relais de téléphonie mobile.

A la suite de la table-ronde « Radiofréquences, Santé et Environnement », le Gouvernement a décidé de mettre en place un comité opérationnel, chargé des modélisations et des expérimentations concernant l'exposition et la concertation sur les antennes-relais de téléphonie mobile.

Ce comité opérationnel, que j'ai installé le 7 juillet dernier, est présidé par Monsieur François BROTTE, député de l'Isère.

Une des missions assignées à ce comité est de définir une liste de critères puis de choisir les villes qui pourraient participer à ces expérimentations. Ces critères doivent permettre de mener ces expérimentations suivant un protocole rigoureux, dans des lieux représentatifs de la diversité des contextes d'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile dans notre pays.

Un appel à candidatures sera donc lancé, sur la base des travaux du comité opérationnel, dont vous serez informé et auquel je vous invite à répondre le moment venu.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à la démarche d'expérimentation que nous avons souhaité mettre en œuvre, et vous prie de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement.



Chantal JOUANNO

Monsieur Yves VANDEWALLE
Député des Yvelines
Assemblée nationale
75355 PARIS SP 07